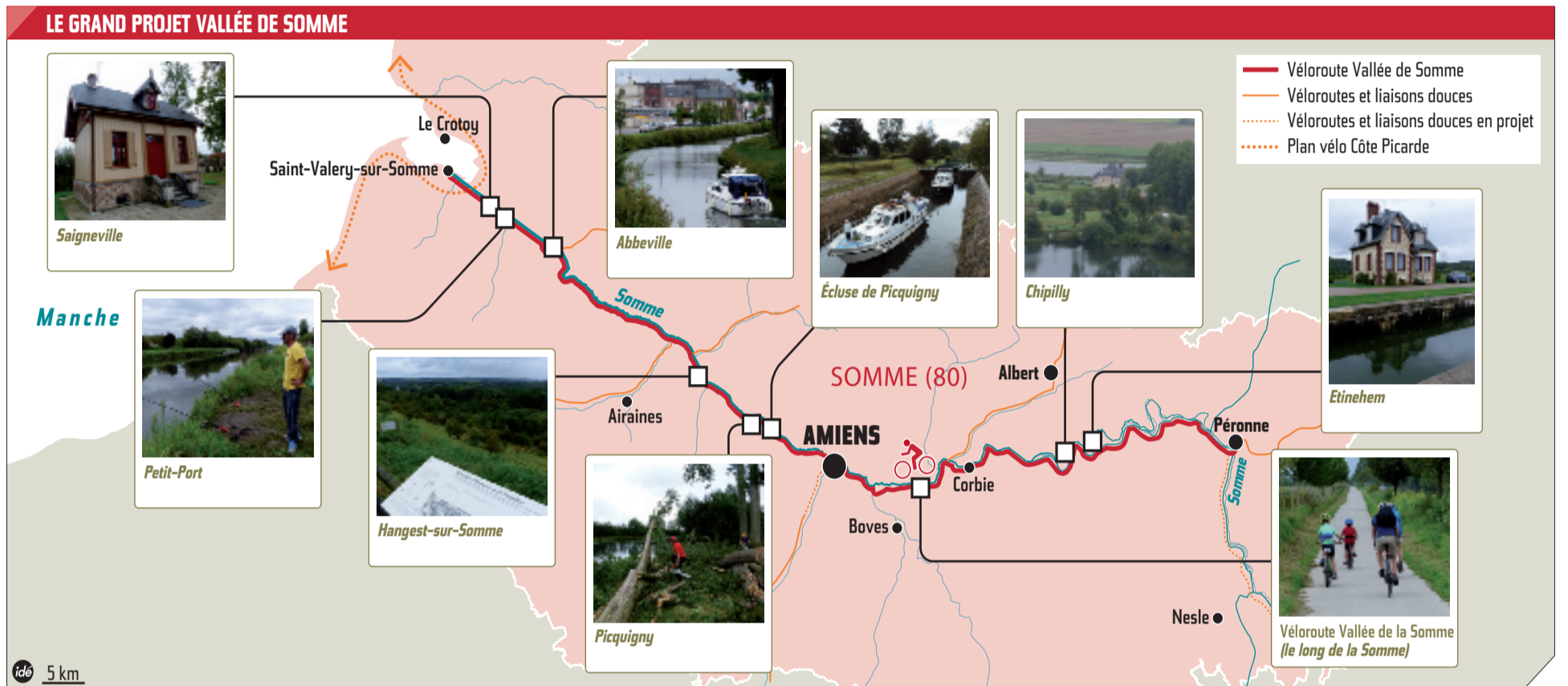


AMÉNAGEMENTS

La Somme retrouve son fil

Longtemps délaissée, la Somme est appelée à devenir le fil rouge d'un vaste projet aux implications économiques, touristiques et culturelles. Élément clé : une véloroute de 125 km.



C'était l'un des projets phares de la nouvelle majorité rose-rouge-verte au conseil général de la Somme, sortie des urnes en 2008... Lancé l'année suivante, le grand projet Vallée de Somme prend corps petit à petit.

Bien plus qu'un simple joujou, c'est un véritable projet structurant pour le département, aux multiples implications. Économiques, par le biais notamment, d'un tourisme vert particulièrement prometteur. Écologique, puisqu'il permettra de sauvegarder les paysages et la biodiversité d'une vaste zone située en bordure d'un fleuve côtier qui coule sur près de 150 km dans le département éponyme. Culturel enfin, puisqu'il fera revivre à sa manière un fleuve qui a façonné des siècles durant la vie des habitants. Rappelons que la vallée de la Somme concentre, à elle seule, 70 % de la population du département sur une frange 5 km de part et d'autre

de la Somme.

1 L'ÉPINE DORSALE du projet, c'est la véloroute Vallée de la Somme. En tout, 125 km de linéaire en continu entre Péronne et Saint-Valery-sur-Somme, dont 63 ont d'ores et déjà été réalisés ou balisés. De l'enrobé, du sable compacté... Cette piste cyclable qui a vocation à traverser le département reprend, sur les neuf dixièmes du tracé, l'ancien chemin de halage. L'achèvement du chantier est programmé pour 2015. Dans une phase ultime, elle est aussi censée relier la véloroute européenne n°4 (Roscoff-Kiev !) qui fait le tour de la baie de Somme, à la véloroute européenne n° 30 qui traverse l'Aisne.

2 ARBRES Tout au long de la véloroute, le conseil général a été amené à gérer une importante ressource en bois. En particulier des peupliers âgés d'une quarantaine d'années et donc parvenus à

maturité. Ceux-là ont donc été coupés et remplacés parfois par de nouvelles essences. La véloroute n'aura donc pas à souffrir d'éventuelles opérations d'abattage.

3 PASSERELLES La continuité du tracé implique l'aménagement de deux passerelles. L'une à Camon, sous maîtrise d'œuvre de la ville avec un cofinancement départemental, est d'ores et déjà posée. La seconde le sera sous peu à Corbie.

4 MAISON DU FLEUVE Les anciennes maisons éclésiastiques, abandonnées par l'ex-Direction départementale de l'équipement, faisaient partie intégrante du patrimoine du fleuve. Leur architecture XIX^e faite de briques sera mise en valeur par des ajouts en inox reflétant le fleuve. Elles seront tantôt destinées à héberger des randonneurs, tantôt destinées à la vente de produit du terroir où à la location de vélo. À Ailly-sur-Somme,

elle abrite l'office du tourisme. Mention particulière pour l'architecture des maisons d'Etinehem et de Petit-Port. Des petits bijoux.

5 COHABITATION Cyclistes, randonneurs, riverains, pêcheurs. L'idée étant de fédérer autour du fleuve. Le projet a été pensé pour permettre aux usagers de vivre en harmonie. Des pontons seront aménagés pour les pêcheurs. Là où le Département est propriétaire des deux rives, l'une est réservée aux randonneurs, l'autre à ceux qui taquinent le goujon.

6 BELVÈDÈRES Qui a dit que la Somme est un plat pays ? Un petit tour à Hangest sur Somme ou à Chipilly suffira à convaincre du contraire. Les belvédères (ré)aménagés autorisent des vues magnifiques sur une vallée où le fleuve serpente aux milieux de zones humides de toute beauté.

La vallée de la Somme concentre, à elle seule, 70 % de la population du département sur une frange de 5 km

7 RÉAPPROPRIATION C'était un des buts de ce projet : permettre aux habitants de la Somme de se « réapproprier » le fleuve qui a longtemps été leur vie, et duquel ils s'étaient détournés.

Les premiers résultats sont plutôt encourageants. Aujourd'hui, la vallée de la Somme est redevenue un axe par lequel de nombreux touristes découvrent la Picardie. Sans que ce débarquement soit perçu comme une intrusion, tourisme intelligent oblige.

PHILIPPE FLUCKIGER

LE FLEUVE EN FÊTE LES 6 ET 7 SEPTEMBRE

► Eaucourt-sur-Somme accueille les 6 et 7 septembre la 5^e édition des Rendez-vous du Fleuve. Animations ludiques, archéologiques, culturelles,

artistiques, sportives, patrimoniales... Tout est gratuit !
► Désormais traditionnelle, cette fête se veut participative et associe le tissu associatif local.

LE CHIFFRE

30 millions d'euros, le coût du grand projet Vallée de Somme, sur la période 2009-2014. Il est financé à parts égales par le Département et la Région avec un complément de l'Europe.

LA PHRASE

« La Somme a longtemps vécu tournée vers le fleuve. Le grand projet Vallée de Somme doit permettre aux habitants du département de se le réapproprier »
Christian Manable, président du Département